



ENFANCE

Tout sur le projet éducatif du Grand Périgueux !

Pour offrir un accueil de qualité dans ses crèches, le Grand Périgueux s'appuie sur un projet éducatif basé sur la charte nationale d'accueil du jeune enfant. Elle intègre 10 engagements.

Publié le 07 décembre 2023

Le projet éducatif des crèches du Grand Périgueux

Voté par le Conseil communautaire le 30 novembre 2023, le projet éducatif du service Petite Enfance du Grand Périgueux est un document socle, transversal aux 16 crèches gérées par l'agglomération. Il reprend les axes et orientations de la charte nationale du jeune enfant.

Il comprend 10 engagements.



Né d'un diagnostic partagé, le projet éducatif résume les valeurs qui guident l'accueil dans chaque crèche du Grand Périgueux.

Les 10 engagements

1. La bientraitance est le socle de toutes nos pratiques éducatives
2. Ouvrir les crèches à tous : 20% de places pour les familles en parcours d'insertion sociale ou professionnelle, mise en place d'un conseil de crèches composé de parents, professionnels et d'élus, accueillir l'enfant différent
3. Favoriser le langage, le jeu, la découverte : verbalisation positive, communication gestuelle avec les enfants, itinérance ludique, prise en compte de la temporalité spécifique du jeune enfant
4. Faire de la crèche un tiers lieu social et éducatif entre la famille et le monde : échanges réguliers entre parents et professionnels, interaction, lien de confiance entre les familles et les professionnels
5. Créer des lieux de découverte & de socialisation : favoriser l'autonomie, la libre circulation pour le jeune enfant, sociabilisation douce
6. Accéder à la culture, droit fondamental.
7. Etre proche de la nature : contacts privilégiés avec la faune et la flore, alimentation saine et de qualité
8. Lutter contre les discriminations : repérer les stéréotypes, rechercher les habiletés de chacun
9. Construire un environnement beau, sain & propice à l'éveil : s'engager sur les qualifications des personnes recrutées, appliquer les procédures de nettoyage sain
10. Créer un environnement professionnel de qualité : formation des professionnels de terrain, encadrement de qualité...

La démarche

Une vision partagée par tous

Le projet éducatif a été construit tout au long de l'année 2023 avec les professionnels, les parents et les élus.

- › Ce projet a fait l'objet de plusieurs comités techniques auxquels ont été associés agents de crèche et cadres.
- › Ces comités ont fait remonter du terrain les orientations pédagogiques pratiquées, les projets développés mais aussi les besoins et les manques.
- › Les parents ont eux aussi été consultés.

En accord avec la charte nationale d'accueil du jeune enfant

La charte nationale pour l'accueil du jeune enfant est inscrite dans la loi. Elle s'adresse à tous les professionnels de l'accueil du jeune enfant comme les crèches par exemple.




Vous souhaitez en savoir plus sur le **décret Taquet du 30 août 2021** (<https://www.legifrance.gouv.fr/jorf/id/JORFTEXT000043990581>)

Contact



Petite Enfance

 [0553357518](tel:0553357518)



255 rue Martha Desrumaux
24000 PÉRIGUEUX

ALLO AGGLO
05 53 35 86 00

[> CONTACT](#)